



Communiqué des étudiant-es en Master 1 MEEF 2nd degré à l'Université Gustave Eiffel,
soutenu-es par le SNES-FSU Créteil.

Nous, étudiant-es en Master 1 MEEF 2nd degré, soutenu-es par le SNES-FSU Créteil (syndicat majoritaire du 2nd degré général et technique) souhaitons dénoncer la réforme de la formation initiale et des concours voulue par Blanquer et qui rentre en œuvre cette année.

Elle fragilise le vivier de recrutement comme le montre les chiffres dramatiques d'admissibilité aux CAPES, elle précarise l'entrée dans le métier en repoussant le concours d'un an sans sécuriser les parcours (ce qui pourrait être fait avec un pré-recrutement sous statut d'élève-fonctionnaire sans charge de classe). Dans notre académie, le recrutement dans le dispositif ECA (dispositif pourtant désastreux comme le montre l'enquête du SNES-FSU Créteil) est également chaotique et très opaque.

Dès avant les entretiens avec les IA-IPR pour le recrutement des ECA 2022-2023, nous étions de nombreux-ses étudiant-es, notamment en lettres modernes, mathématiques, anglais, à faire remonter nos inquiétudes sur l'absence de convocation alors que nous avions communiqué sur démarches simplifiées les documents exigés. Les services du rectorat et de l'INSPE avaient indiqué lors de réunions d'information que toute-s les postulant-es seraient pourtant reçu-es en entretien : avant-goût amer du *management* d'une Éducation Nationale maltraitante ? Nous, étudiant-es, nous demandons alors si nos dossiers n'avaient pas été perdus, si nos demandes n'avaient pas été classées en SOPA par erreur. En réponse, toujours un silence assourdissant du rectorat, malgré le soutien de certain-es de nos formateur-rices qui avaient pourtant émis des avis positifs aux candidatures de certain-es d'entre nous : quelle violence ! Comment dans ces conditions se projeter sereinement vers l'année de M2 ? Pourquoi ce premier tri violent et sur quels critères de nos candidatures alors que nous aspirons toutes et tous à professer ?

Pour celles et ceux que les IA-IPR ont bien voulu recevoir en entretien de recrutement ECA, force est de constater qu'ils et elles n'ont pas été traité-es à équité : certain-es savaient dès la fin de l'entretien s'ils ou elles étaient retenu-es et pouvaient formuler à l'oral des préférences d'affectation, d'autres étaient laissé-es dans l'incertitude. Le stress engendré, l'angoisse, l'incompréhension et la violence dans la méthode mettent à mal notre confiance dans l'institution, personne n'étant joignable au rectorat pour nous répondre malgré de nombreux appels. Comble du mépris : les numéros indiqués n'étaient même pas les bons.

Sont ensuite arrivés des courriers de refus, sans explications, sans critères objectifs sur lesquels se fondait la décision, tant pour les étudiant-es qui n'ont pas été reçu-es en entretien que celles et ceux qui ont été reçu-es. Le nombre de « postes » ECA budgété est-il le seul élément qui préside au recrutement au détriment d'une égale découverte du métier par les M2 ? Les avis émis par les formateur-rices INSPE n'ont-ils aucune valeur

puisqu'un étudiant-e évalué-e positivement n'ont pas même été reçu-es par les IA-IPR ? Quelle confiance peut-on avoir en l'Éducation Nationale si, encore étudiant-es, elle nous livre à l'arbitraire ?

Nous, étudiant-es en M1 MEEF, soutenu-es par le SNES-FSU Créteil exigeons :

- l'abandon de la réforme Blanquer de la formation initiale et des concours
- la mise en œuvre du pré-recrutement sous statut d'élève-fonctionnaire dès la L2, sans charge de classe, avec une rémunération permettant de vivre et de préparer sereinement les concours de l'enseignement
- à défaut d'abandon de la réforme, une réduction de la charge de travail des ECA à la rentrée prochaine : un seul niveau d'enseignement et allègement du travail à l'INSPE

Dans l'immédiat :

- que le nombre de « postes » ECA par discipline soit rendu public
- que les M1 MEEF qui ont postulé dans le dispositif ECA soient tou-te-s recruté-es ou, à défaut, que celles et ceux qui n'ont pas encore été reçu-es par les IA-IPR soient reçu-es en entretien
- que tou-te-s les étudiant-es qui sont refusé-es dans le dispositif ECA reçoivent les avis détaillés de l'INSPE et des corps d'inspection justifiant ce refus, afin de faire cesser l'opacité
- qu'une procédure de recours soit mise en place pour les étudiant-es refusé-es
- que le parcours antérieur (baccalauréat professionnel, licence dans une autre discipline) des étudiant-es ne soit plus un critère discriminant
- qu'une réponse détaillée de refus ou d'acceptation soit envoyée à celles et ceux qui n'en ont pas encore reçu

Nous appelons, en outre, tou-te-s les étudiant-es en M1 MEEF à adhérer au SNES-FSU Créteil, premier syndicat du second degré général et technique, et à s'en rapprocher (stagiaires@creteil.snes.edu) afin de se structurer, se défendre et porter collectivement une autre réforme de la formation initiale et des concours couplée à une vaste revalorisation des salaires.